

NOUVELLE *1766*
GRAMMAIRE
FRANÇOISE.
A L'USAGE
DE LA
JEUNESSE ANGLOISE.

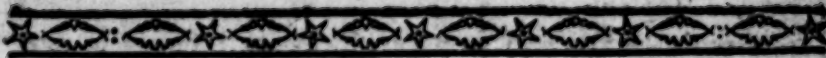
Composée de Manière a exercer les Ecoliers
dans la Pratique de la Langue Fran-
çoise, en leur en enseignant les regles.

Par H. GRATTE. *K*

Entered at Stationers-Hall.

A LONDRES
DE L'IMPRIMERIE DE W. KEMMISH,
Et se vend chez l'Auteur, N° 2, Kennington-lane, Surry
J. Parsons Libraire, Paternoster-Row ; et tous les Libraires





E S S A I

SUR L'ART

D'Enseigner le François pour Servir De PREFACE, et D'INTRODUCTION à cet OUVRAGE.

LA règle principale que l'on doit observer, dans l'art d'enseigner la jeunesse, est de cultiver l'Esprit, la mémoire, et les autres dispositions naturelles, qui sont nécessaires à la Science, ou à l'art que l'on doit enseigner.

Si une langue doit être Enseignée comme Science ; l'Esprit et la mémoire sont les principales qualités qu'il faut cultiver ; par exemple, la connoissance des langues Grecques, Latines, &c. peut être regardée comme Science ; d'autant qu'on ne les apprend que pour comprendre les Auteurs, qui ont écrit dans ces langues : mais une langue moderne, que l'on apprend, non seulement pour comprendre les auteurs et les personnes qui la parlent, mais encore pour la parler soi même, doit être Enseignée comme un art ; car on doit observer, que parler correctement est la Science ; mais parler avec éloquence est un art, qui même demande du talent.

C'est une règle générale dans tous les arts, que la connoissance des principes n'est pas suffisante pour acquérir du

talent : mais on ne peut y parvenir qu'en joignant à une étude constante des principes, la persévérance dans la pratique : c'est en quoi l'art de parler est analogue à tous les autres : par ce que l'étude de la Grammaire doit être jointe à une grande pratique pour former un Orateur.

Un Maître qui enseigne le François à la jeunesse, a donc trois règles à observer. 1^o d'Exercer, et de cultiver l'esprit de l'Ecolier, 2^o de lui fortifier la mémoire, et enfin de le maintenir dans une pratique continuelle de la prononciation.

Pour cultiver l'esprit d'un Ecolier, il faut en connoître la disposition, et les facultés naturelles ; afin que les explications intelligibles du maître suppléent au défaut de l'intelligence de l'Ecolier : par exemple, — Les uns saisiront d'abord le sens d'une règle, et apprendront, pour ainsi dire sans l'assistance du maître : tandis que d'autres, non seulement devront avoir des exemples à chaque règle ; mais encore une explication, de chaque règle à chaque exemple : et c'est dans ce cas, où le maître voit souvent sa patience à l'épreuve ; surtout s'il doit expliquer plusieurs fois la même règle ; il est donc de toute importance pour ouvrir l'esprit d'un Ecolier, que chaque règle soit courte, intelligible, et éclaircie par un exemple : il ne suffit pas même qu'il ait lu la règle ; et qu'il en ait reçue l'explication une fois ou deux ; mais il doit l'avoir imprimée dans la mémoire, de manière à ne la plus oublier ; et que le maître ne soit pas obligé de la lui répéter toutes les fois qu'elle se rencontre, soit dans un discours ou ailleurs : et comme l'Esprit s'agrandit à proportion des lumières qu'on lui donne, je crois qu'il est nécessaire pour le former, de lui fournir tous les jours de nouvelles découvertes

ESSAI, &c.

découvertes à faire, et de nouvelles règles à apprendre ; pourvu que dans les commencemens, on ne le surcharge pas d'observations.

La mémoire peut être comparée à un aimant, qui, quoique foible dans son principe, peut se fortifier en augmentant le poid par gradation ; et la mémoire se fortifie, en la chargeant à proportion de sa force, mais elle se perd, au lieu de se fortifier, dès qu'on la laisse dans l'inaction. Il est vrai que la nature n'ayant pas favorisé tous les Enfans d'une mémoire egale, l'application doit souvent, suppléer au défaut naturel : mais si les uns ne peuvent retenir d'abord, ce que d'autres apprendront, en lisant ou entendant une fois, rien n'empêche qu'ils ne l'apprennent en le lisant ou l'entendant plusieurs fois ; dès qu'ils veulent s'appliquer, et par ce moyen, ils se fortifient la mémoire, qui d'abord étoit en défaut.

La pratique continuelle est sans doute nécessaire, puisque c'est elle qui forme, ou découvre le talent ; or il faut saisir toutes les occasions qui peuvent y maintenir l'ecolier. Des qu'il est possible, on doit l'occuper à lire, et à parler François, aussi souvent qu'il le peut, et éviter tout ce qui peut l'autoriser à parler un autre langue. C'est une chose qui est dans la nature, que la jeunesse en general préfère parler la langue de son pays à toute autre ; or ce n'est donc que dans les momens d'exercice ou de leçons que l'on peut saisir les occasions qui leur paroissent les plus naturelles, et par conséquent il est de toute nécessité de n'en laisser échapper aucune.

Si ces trois règles sont justes, on devra conclure que l'on ne peut abandonner l'une, pour s'attacher particulièrement aux autres, ou si l'une demandoit la préférence, ou plutôt une plus grande attention, ce seroit sans doute la pratique ; puisque c'est elle, qui demande le plus de tems pour y être perfectionné ; et pour suivre une méthode qui reponde à ce plan, je crois que l'on pourroit adopter la suivante.

Les premiers principes sont dans la prononciation. C'est pourquoi il est nécessaire que le Maître l'enseigne à l'Ecolier avant même de lui charger la mémoire de la signification des mots ; car n'ayant à se souvenir que de la prononciation, il la saisira beaucoup plus vite, et beaucoup plus parfaitement que s'il doit mêler la prononciation Angloise avec la Françoisé ; ce qui n'arrive que trop souvent, surtout dans les mots qui ont quelque ressemblance, dans les deux langues ; comme ceux qui se terminent en *ion*, dans les deux langues, et ceux qui se terminent en *ty* en Anglois, et en *té* en François, &c.

Dès qu'un Ecolier commence à lire on peut l'exercer dans cette Grammaire ; en lui faisant relire les cinq premiers Chapitres ; jusqu'à ce qu'il le fasse assez correctement, pour en apprendre quelques lignes ou quelques sentences par cœur, qu'on lui fera reciter, et ensuite traduire, par le moyen de la traduction qui est à la fin de chaque page ; par là, il se fortifiera dans la lecture et dans la prononciation, en les recitant ; et non seulement il apprendra la Grammaire, mais dans peu, il en connoitra les règles, dans les deux Langues.

S'il y a deux, ou plusieurs Ecoliers qui ayent appris les cinq premiers Chapitres, dans le même tems, on peut en faire

faire une classe, et leur faire commencer le Chapitre de la déclinaison; pour lors comme ils auront appris ce que c'est que Voyelles, Consonnes, Syllabes, Mots, Articles, &c. le Maître pourra les examiner une fois ou deux par semaine, à proportion du tems qu'ils auront, ou que le maître aura, et comme ils l'auront appris en François, il sera nécessaire de leur faire les questions de même; ce qui formera un dialogue entre le Maître et les Ecoliers, ou les derniers ne seront pas autorisés à parler Anglois et le Maître ne le fera que dans les cas où il sera absolument nécessaire pour leur donner quelques explications : Lors qu'ils auront appris le chapitre de la déclinaison, le maître leur fera décliner un, ou plusieurs des noms qui sont à la fin du Chapitre, avec l'article qu'il trouvera à propos. J'ai également joint quelques Verbes à la fin de chaque conjugaison pour les Verbes Reguliers; et chaque Verbe Irregulier simple est suivi de ses composés, pour pouvoir exercer les Ecoliers avec les Verbes comme avec les Noms; et en leur donnant une ou deux leçons par jour, ils auront bientôt appris la première partie de cette Grammaire, qui est aussi courte qu'il est possible, afin de pouvoir en peu, enseigner les élémens de la langue à un enfant.

J'ai remarqué qu'à peine un enfant a-t-il commencé d'apprendre le François, que les parens s'attendent qu'il puisse dire le nom de différentes choses, et même quelques sentences; ce qui engage plusieurs Maître à lui faire apprendre un vocabulaire ou un dialogue le plus vite possible, et quelquefois à lui faire négliger les principes de la Grammaire; mais pour satisfaire les Parens, et enseigner les Ecoliers avec principe, on peut diviser leur tems, et leur faire apprendre
alter-

alternativement une leçon dans un Vocabulaire ou un Dialogue et une leçon dans cette Grammaire.

A peine l'écolier aura-t-il appris la première partie, qu'il pourra traduire le François en Anglois, par le moyen d'un Dictionnaire ; et en lui faisant apprendre la seconde partie, comme il a fait la première ; a mesure qu'il traduira un auteur, et qu'il s'avancera dans les règles de la Syntaxe, le maître devra lui faire analyser les parties d'oraison, qu'il aura appris, et lui en faire observer les règles, le tout en François ; de sorte que l'Ecolier en quelque façon forcé de parler François pendant la leçon, contractera l'habitude de ne parler que François, dans d'autres occasions, ce qui le guerira de cette mauvaise honte, qui l'empêche souvent de parler, faute de pratique.

On ne peut pas douter, que quand un Enfant aura appris et recité attentivement toutes les Règles contenues dans cette Grammaire, avec leurs Exemples, il ne sache la signification des mots qui y sont renfermés ; et les différentes conférences qu'il aura eu avec le Maître, jointes à la connoissance des Règles, l'auront mis en état de raisonner sur chaque partie d'oraison, et de répondre aux différentes questions, qu'on pourra lui faire, en un mot, il pourra former une espèce de conversation, parce qu'à mesure que son oreille sera accoutumée aux sons de la langue Française, son esprit saisira avec vivacité le sens des paroles qu'il entendra, et par la grande pratique, il trouvera avec la même facilité les expressions pour répondre. Il ne lui restera donc que les Idiomes à apprendre et il n'est pas possible qu'il ne s'en soit trouvé plusieurs dans les conférences

férences qu'il aura eu avec le maitre, d'ailleurs dans la traduction des auteurs François, le Maitre n'aura pas manqué de les lui faire observer, de sorte qu'il n'aura plus besoin que de la Pratique dans la composition.

Il est très aisé de voir les avantages de cette methode : cependant on ne peut la suivre avec des Grammaires dont les Régles sont en Anglois ; puis qu'en les faisant apprendre par cœur aux Ecoliers ils doivent négliger la pratique de la langue François, ou du moins il doit y avoir tant de melange de François et d'Anglois dans la conversation entre le Maitre et l'Ecolier que le François y étant regardé comme une langue étrangère n'aura que très peu de force ou pour mieux dire ne fera aucune impression, sur l'esprit de l'Ecolier ; et si on néglige de les lui faire apprendre par cœur, tous les maitres savent combien il faut les lui faire répéter : car la vivacité de la jeunesse leur fait oublier dans une heure de jeu, ce qui leur été enseigné dans un jour d'étude, et je dois ajouter quoi qu'avec regret que les Grammaires, dont on a du se servir jusqu'à présent dans les Ecoles, paroissent plutot avoir été composées pour des personnes dont l'esprit est formé que pour la jeunesse, parce qu'un Enfant peut apprendre des Régles, mais ce n'est qu'à près avoir fait un cours de rudimens, qu'on peut lui charger l'Esprit d'observations, c'est donc ce qui m'a engagé à en composer une, particulièrement pour la jeunesse, ou j'ai eu soin de ne renfermer que ce qu'il est nécessaire qu'ils apprennent par cœur ; et j'ai taché d'y rendre les Régles si intelligibles, que j'espère qu'un Enfant pour peu qu'il ait d'intelligence, les saisira d'abord ; outre qu'elles sont toutes éclaircies par un ou plusieurs exemples : cependant
comme

comme on ne peut se flatter qu'un ouvrage sur un Nouveau Plan, puisse être parfait ; même si des personnes plus habiles l'eussent entrepris : j'espère que l'on voudra bien voir d'un œil d'indulgence, les fautes qui pourroient être échappées à mes soins ; et protéger cet essai, pour m'encourager, s'il est possible, à le rendre aussi parfait qu'utile.

NOUVELLE



NOUVELLE
GRAMMAIRE
FRANÇOISE.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE I.

DES LETTRES.

L'Alphabet François^a est composé^b, de^c vingt^d cinq^e lettres^f qui^g sont^h a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z.

2 Les lettres^a se divisent^b en^c Voyelles^d et^e en Consonnes^f.

3 Une^a Voyelle^b peut^c d'elle même^d former^e un son parfait^f, il y en a^g six^h, savoirⁱ, a e i o u y.

4 Une^a Consonne^b ne peut^c former^d un son parfait^e sans^f être^g jointe^h à une Voyelleⁱ : il y en a^k dix neuf^l ; savoir^m, b c d f g h j k l m n p q r s t v x z.

1^a The French alphabet^b is composed^c of^d twenty^e five^f letters^g which^h are

2^a Letters^b are divided^c into^d vowels^e and^f consonants

3^a A^b vowel^c can^d of itself^e form^f a perfect sound^g & there are^h six, ⁱ viz.

4^a A^b consonant^c cannot^d form^e a perfect sound, ^f without^g being^h joinedⁱ to a vowel, ^k there are^l nineteen, ^m viz.

Une

5 Une Syllabe^a est^b une^c ou^d plusieurs^e lettres^f comme^g, (é-lé-gam-ment) la première syllabe^h, estⁱ d'une lettre^k, la seconde^m de deuxⁿ, la troisième^o de trois, et la quatrième^p de quatre^q.

6 Les Mots^a se composent^b d' une^c ou de plusieurs^d syllabes^e, comme^f, mon^g Père^h maⁱ mère^k, &c. on les appelle parties^m d' oraisonⁿ.

7 Il y a^a neuf^b parties d' oraison^c savoir

L' Article ^e	L' Adverbe ^k
Le Nom ^f	La Préposition ^l
Le Pronom ^g	La Conjonction ^m
Le Verbe ^h	L' Interjection ⁿ
Le Participe ⁱ	

5 ^aSyllable ^bis ^cone ^dor ^emore ^fletters (^gas e-le-gant-ly) ^hthe first syllable ⁱis ^kof a letter, ^lthe second ^mof two, ⁿthe third ^oof three, and the fourth ^pof four

6 ^aWords ^bare composed ^cof one ^dor more ^esyllables, ^fas ^gmy ^hfather, ⁱmy ^kmother, ^lthey are called ^mparts ⁿof speech

7 ^aThere are ^bnine ^cparts of speech, ^dviz. ^ethe article, ^fthe noun, ^gthe pronoun, ^hthe verb, ⁱthe participle, ^kthe adverb the preposition, ^mthe conjunction, ⁿthe interjection

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

1. **L'** Article^a est^b une partie d' oraison^c, qui se met avant^e les Noms^f.

2 Il y a^a trois^b sortes^c d' Articles^d; savoir^e le Défini^f, l' Indéfini^g, et le Partitif^h.

3 L' Article défini^a détermine^b et limite^c la chose; comme^e, le livre^f, la table^g, l' animal^h, &c.

1 ^aThe article ^bis ^ca part of speech, ^dplaced ^ebefore ^fnouns

2 ^aThere are ^bthree ^csorts ^dof articles, ^eviz. ^fthe definite, ^gthe indefinite, ^hthe partitive

3 ^aDefinite ^bdetermines ^cand limits ^dthe thing, ^eas ^fthe book, ^gthe table, ^hthe animal

4. L' article

4 L'Article indéfini^a marque^b une chose^c dans^d un sens vague, et indéterminé^e; comme^f, un livre^g, une table^h, un animalⁱ &c.

5 L'Article Partitif^a marque^b une partie^c d'une chose^d, ou d'une espèce^e comme^f du pain^g, du vin^h, de la bièreⁱ, &c.

4^a Indefinite^b denotes^c a thing^d in^e a vague and indeterminate sense, ^f as ^g a book, ^h a table, ⁱ an animal

5^a Partitive^b denotes^c a part^d of a thing^e or of a specie, ^f as ^g some bread, ^h some wine, ⁱ some beer

CHAP. III.

DES NOMS.

1 UN Nom^a est^b une partie d'oraison^c qui^d sert^e à ; nommer^f ou^g à qualifier^h une choseⁱ que l'on peut^k voir^l, sentir^m, entendreⁿ, ou comprendre^o.

2 Il y a^a deux sortes^b de Noms^c, les Noms Substantifs^d, et les Noms Adjectifs^e.

3 Un Nom Substantif^a nomme^b la chose^c seulement^d et porte^e avec soi^f une entière^g signification^h; commeⁱ, une maison^k, un jardin^l, &c.

4 Un Nom Adjectif^a marque^b la qualité^c de la chose^d et n'a^e aucune^f signification^g sans^h êtreⁱ joint^k à un Substantif^l exprimé^m ou sous entenduⁿ: comme^o, beau^p, grand^q, &c.

1^a Noun^b is^c a part of speech, ^d which^e serves^f to name^g or ^h qualifyⁱ a thing, ^k which may be^l seen, ^m felt, ⁿ heard, ^o understood

2^a There are^b two sorts^c of nouns, ^d substantives, ^e adjectives

3^a Substantive^b names^c the thing^d only, ^e and carries^f with it^g a full^h signification, ⁱ as ^k a house, ^l a garden

4^a Adjective^b shews^c the quality^d of the thing, ^e and has^f no^g signification, ^h withoutⁱ being^k joined^l to a substantive, ^m expressedⁿ or understood, ^o as ^p fine, ^q great

5 Pour^a distinguer^b un Substantif^c d'un Adjectif^d, il faut^e observer^f, qu'on ne peut^g ajouter^h le motⁱ chose^k à un Substantif^l, mais^m on le peutⁿ à un Adjectif^o : par exemple^p, on ne peut^q dire^r, une maison chose^s, ni^t un jardin chose^u, mais^v on dit^w, une belle chose^x, une grande chose^y.

6 Il y a^a quatre^b choses^c à considérer^d dans^e les Noms^f : savoir^g, le Genre^h, le Nombreⁱ, le Cas^k, et la Déclinaison^l.

5 ^a to ^b distinguish ^c a Substantive ^d from an adjective, ^e we are to ^f observe ^g that we cannot ^h add ⁱ the word ^k thing ^l to a substantive, ^m but ⁿ we can ^o to an adjective—^p example, ^q one cannot ^r say ^s a house thing, ^t nor ^u a garden thing, ^v but ^w we say ^x a fine thing, ^y a great thing

6 ^a There are ^b four ^c things ^d to be considered ^e in ^f nouns, — ^g viz. ^h gender, ⁱ number, ^k case, ^l declension

CH A P. IV.

DES GENRES.

1 **I**l y a^a deux genres^b le Masculin^c, et le Féminin^d.
2 Tous^a les Noms^b de Mâles^c sont^d Masculins^e, comme^f le père^g, le fils^h, le lion, &c.

3 Tous^a les Noms^b de Femelles^c, sont^d Féminins^e, comme^f la mère^g, la fille^h, la lionneⁱ, &c.

1 ^a There are ^b two genders, ^c masculine ^d and feminine

2 ^a All ^b nouns ^c of the male kind, ^d are ^e of the masculine gender, ^f as ^g father, ^h son, ⁱ lion

3 ^a All ^b nouns ^c of the female kind, ^d are ^e of the feminine gender, ^f as ^g mother, ^h daughter, ⁱ lioness

4 On peut^a connoître^b de quel Genre^c est^d un Nom^e par^f l'Article^g, l'Adjectif^h, ou le Pronomⁱ, auquel^k il est joint^l, ou^m s'il n'est jointⁿ, à aucun^o et qu'il ne soit pas^p compris^q dans^r une^s des deux règles cy dessus ; ^t le plus court^u moyen^v est^w d'avoir recours^x à un Dictionnaire^y.

4 ^a One may^b know of^c what gender^d is^e a noun, ^f by^g the article, ^h adjective, ⁱ pronoun, ^k to which^l it is joined ; ^m or ⁿ if it is not joined^o to any, ^p and is not^q included^r in^s one^t of the two rules above, ^u the shortest^v way^w is^x to have recourse^y to a dictionary.

CHAPITRE V.

DES NOMBRES.

1 IL y a deux Nombres^a ; le Singulier^b, et le Pluriel^c.

2 Le Singulier est^a quand^b on ne parle^c, que d'une seule chose^d : comme, un canif^e, une plume^f, &c.

3 Le Pluriel est^a quand^b on parle^c de plusieurs^d : comme^e, des canifs^f, des plumes^g, &c.

4 Les Noms^a forment ordinairement^b leur^c Pluriel^d en ajoutant^e, une^f s au Singulier^g, comme^h le livreⁱ fi.^k, les livres^l pl.^m

1 ^a There are two numbers, ^b singular and ^c plural.

2 ^a Singular is ^b when^c one speaks^d of one thing only ; ^e penknife, ^f pen.

3 ^a Plural is ^b when^c one speaks^d of more than one ; ^e as ^f penknives, ^g pens.

4 ^a Nouns^b commonly form^c their^d plural^e in adding^f an s to singular, ^h asⁱ book^k for the singular, ^l books^m for the plural

Exceptions.

5 Les Noms ^a qui se terminent ^b en ^c *m*, au Singulier ^d, changent ^e le ^f *t* en ^g *s* au Pluriel ^h, comme ⁱ *un enfant*, ^j *des enfans* ^k Pl. mais ^l les Monosyllabes ^m, ne suivent pas ⁿ cette règle ^o.

6 Les Noms ^a qui se terminent ^b en ^c *s, x, z*, sont ^d de même ^e dans ^f les deux nombres ^g.

7 Les Noms qui se terminent en *au, eu, ou*, forment ^a leur Pluriel ^b en ajoutant ^c un *x* au Singulier ^d comme ^e *un chapeau*, fait ^g des chapeaux ^h, le jeu ⁱ *f. les jeux* ^j pl. un chou ^k *f. des choux* ^l pl. &c.

8 Les Noms qui se terminent en *ail* ou *al* au Singulier, forment leur Pluriel ^a en changeant ^b *ail* ou *al* en *aux* exemple, cheval ^c, *f. chevaux*, pl. le travail ^c, *f. les travaux* ^f, pl.

9 Les suivans ^a ne suivent pas ^b la règle générale ^c.

Ail	<i>garlick,</i>	Aulx	<i>garlicks</i>
Oeil	<i>Eye</i>	Yeux	<i>Eyes</i>
Ayeuil	<i>Grandfather</i>	Ayeux	<i>Grandfathers</i>
Gentilhomme	<i>Gentleman</i>	Gentilshommes	} <i>Gentlemen</i>
Monsieur	<i>Sir</i>	Messieurs	
Madame	<i>my Lady</i>	Mesdames	<i>my Ladies</i>
Monseigneur	<i>my Lord</i>	Messeigneurs	<i>my Lords</i>

10 Et Voyez ^a les Pronoms Possessifs ^b.

Cependant on dit {	des œils de bœufs	<i>some ovals</i>
	des ciels de lits	<i>some testers of beds</i>
	les ciels d'un tableau	<i>the skies of a picture</i>

5 ^a Nouns ^b ending ^c in ^d *in the singular*, ^e change ^f in ^g *for the plural*, ^h as ⁱ *child*, ^k *children*; ^l but ^m monosyllables ⁿ do not follow ^o this rule

6 ^a Nouns ^b ending ^c in ^d *are* ^e the same ^f in ^g both numbers

7 Nouns ^a form ^b their plural ^c in adding ^d to the singular, ^e as ^f *bat*, ^g makes ^h *bats*; ⁱ *game*, ^k *games*; ^l *cabbage*, ^m *cabbages*

8 Nouns ^a form their plural ^b in changing, ^c *horse*, ^d *horses*, ^e *work*, ^f *works*

9 ^a The following ^b do not follow ^c the general rule ^d make

10 ^a See ^b the possessive pronouns

II	Les Suivans ^a demandent ^b une s.			
Attirail	Equipage	Détail	Particulars,	Mail Mall,
Ball	Ball,	Eventail	Fan,	Portail front,
Camail	Cammel,	Epouventail	Bug-bear,	Régat Treat.
Carnaval	Carnaval,	Gouvernail	Rudder,	Sérail Seraglio.

II ^a The following ^b require

CHAPITRE . VI.

DES CAS ET DE LA DÉCLINAISON.

I **U**N Cas ^a est ^b la manière ^c dont on exprime ^d un Nom ^e; les Latins ^f formoient ^g leurs Cas ^h par la terminaison ⁱ des Noms ^k, au lieu que ^l les François ^m les forment ⁿ par le changement ^o de l'article ^p qui ^q les précède ^r.

2 Il y a six Cas; savoir, le Nominatif ^a, le Génitif ^b, le Datif ^c, l'Accusatif ^d, le Vocatif ^e, et l'Ablatif ^f.

3 L'Accusatif est semblable ^a au Nominatif, et l'Ablatif est semblable au Génitif; le Vocatif ne prend point d'Article ^b; mais ^c il est quelquefois précédé ^d de la Particule ^e ô.

4 La Déclinaison ^a est la règle ^b qu'il faut observer ^c en déclinant les Noms ^d Masculins ou Féminins, qui commencent ^e par une consonne, ou par une voyelle ou une *b* muette, comme on le verra ^f, dans les règles suivantes ^g.

1 ^a A Case ^b is ^c the way ^d of expressing ^e a noun; ^f Latins ^g formed ^h their cases ⁱ by the ending ^k of nouns, ^l whereas ^m the French ⁿ form them ^o by the differing ^p of the article ^q which ^r precedes them

2 ^a Nominative, ^b genitive, ^c dative, ^d accusative, ^e vocative, ^f ablative

3 ^a is like ^b the vocative takes no article, ^c but ^d is sometimes preceded ^e by the particle

4 ^a Declension is ^b the rule ^c which is to be observed ^d in declining, the nouns ^e beginning ^f will be seen ^g in the following rules

5 Un Nom Substantif Masculin qui commence par une consonne se décline ainsi^a ; avec^b l'Article défini.

Singulier.

Nom. & Ac.	le Livre	<i>the Book.</i>
Gén. & Abl.	du Livre	<i>of or from the Book.</i>
Datif	au Livre	<i>to the Book.</i>

Pluriel.

Nom. & Acc.	les Livres	<i>the Books.</i>
Gén. & Abl.	des Livres	<i>of or from the Books.</i>
Datif,	aux Livres	<i>to the Books.</i>

Un Nom Substantif féminin qui commence par une consonne se décline ainsi.

Singulier,

Nom. & Ac.	la Table	<i>the Table.</i>
Gén. & Abl.	de la table	<i>of or from the Table.</i>
Datif,	à la Table	<i>to the Table.</i>

Pluriel,

Nom. & Ac.	les Tables	<i>the Tables.</i>
Gén. & Abl.	des Tables	<i>of or from the Tables.</i>
Datif,	aux Tables	<i>to the Tables.</i>

Un Nom Substantif qui commence par une voyelle ou une h muette, se décline ainsi pour les deux Genres.

Singulier,

Nom. & Ac.	l'Homme	<i>the Man.</i>
Gén. & Abl.	de l'Homme	<i>of or from the Man.</i>
Datif,	à l'Homme	<i>to the Man.</i>

Pluriel,

Nom. & Ac.	les Hommes	<i>the Men.</i>
Gén. & Abl.	des Hommes	<i>of or from the Men</i>
Datif,	aux Hommes	<i>to the Men.</i>

Un Nom Substantif Masculin qui commence par une consonne, se décline ainsi avec l'Article indéfini.

Singulier,

Nom. & Ac.	un Roi	<i>a King.</i>
Gén. & Abl.	d'un Roi	<i>of or from a King.</i>
Dat.	à un Roi	<i>to a King.</i>

Pluriel,

Nom. & Ac.	des Rois	<i>Kings.</i>
Gén. & Abl.	de Rois	<i>of or from Kings.</i>
Dat.	à des Rois	<i>to Kings.</i>

5

^a is thus declined ^b with

Un

Un Nom Substantif Féminin qui commence par une consonne, se décline ainsi avec l'Article indéfini.

Singulier.

Nom. & Ac.	une Reine	<i>a Queen.</i>
Gén. & Abl.	d'une Reine	<i>of or from a Queen.</i>
Dat.	à une Reine	<i>to a Queen.</i>

Pluriel.

Nom. & Ac.	des Reines	<i>Queens.</i>
Gén. & Abl.	de Reines	<i>of or from Queens.</i>
Dat.	à des Reines	<i>to Queens.</i>

Un Nom Substantif Masculin qui commence par une voyelle ou une h muette, se décline ainsi avec l'Article indéfini.

Singulier.

Nom. & Ac.	un Accident	<i>an Accident.</i>
Gén. & Abl.	d'un Accident	<i>of or from an Accident.</i>
Dat.	à un Accident	<i>to an Accident.</i>

Pluriel.

Nom. & Ac.	des Accidens	<i>Accidents.</i>
Gén. & Abl.	d'Accidens	<i>of or from Accidents.</i>
Dat.	à des Accidens	<i>to Accidents.</i>

Un Nom Substantif féminin qui commence par une voyelle ou une h muette se décline ainsi avec l'article indéfini.

Singulier.

Nom. & Ac.	une Aiguille,	<i>a Needle.</i>
Gén. & Abl.	d'une Aiguille	<i>of or from a Needle.</i>
Dat.	à une Aiguille	<i>to a Needle.</i>

Pluriel.

Nom. & Ac.	des Aiguilles	<i>Needles.</i>
Gén. & Ab.	d'Aiguilles	<i>of or from Needles.</i>
Dat.	à des Aiguilles	<i>to Needles.</i>

Un Nom Substantif Masculin qui commence par une consonne se décline ainsi avec l'article partitif.

Singulier.

Nom. & Ac.	du Sel	<i>some Salt.</i>
Gén. & Ab.	de Sel	<i>of or from some Salt.</i>
Dat.	à du Sel	<i>to some Salt.</i>

Pluriel.

Pluriel.

Nom. & Ac.	des Sels	<i>some Salts.</i>
Gén. & Abl.	de Sels	<i>of or from some Salts.</i>
Dat.	à des Sels	<i>to some Salts.</i>

Un Nom Substantif féminin qui commence par une consonne se décline ainsi avec l'article partitif.

Singulier.

Nom. & Ac.	de la Viande	<i>some Meat.</i>
Gén. & Abl.	de Viande	<i>of or from some Meat.</i>
Dat.	à de la Viande	<i>to some Meat.</i>

Pluriel.

Nom. & Ac.	des Viandes	<i>some Meats.</i>
Gén. & Abl.	de Viandes	<i>of or from some Meats.</i>
Dat.	à des Viandes	<i>to some Meats.</i>

Un Nom Substantif qui commence par une Voyelle ou une h muette se décline ainsi pour les deux genres.

Singulier.

Nom. & Ac.	de l'Huile	<i>some Oil.</i>
Gén. & Abl.	d'Huile	<i>of or from some Oil.</i>
Dat.	à de l'Huile	<i>to some Oil.</i>

Pluriel.

Nom. & Ac.	des Huiles	<i>some Oils.</i>
Gén. & Abl.	d' Huiles	<i>of or from some Oils.</i>
Dat.	à des Huiles	<i>to some Oils.</i>

Les Noms propres d'Hommes, de Femmes, de Villes, de Villages, &c. ne prennent point d'Article ; mais Seulement de pour le Génitif et l'Ablatif et à pour le Datif.

Quand un Nom propre commence par une consonne il se décline ainsi.

Nom. & Ac.	Londres	<i>London.</i>
Gén. & Abl.	de Londres	<i>of or from London.</i>
Dat.	à Londres	<i>to London.</i>

Quand un Nom propre commence par une Voyelle il se décline ainsi.

Nom. & Ac.	Anvers	<i>Antwerp.</i>
Gén. & Abl.	d'Anvers	<i>of or from Antwerp.</i>
Dat.	à Anvers	<i>to Antwerp.</i>

Les Noms propres n'ont point de Pluriel.

Les

* Noms Substantifs de différens Genres que l'Ecolier, peut décliner, comme les précédens, jusqu' à ce qu'il soit parfaitement au fait des déclinaisons.

Gen.			Gen.		
Remède	m	Remedy	Chateau	m	Castle
Crime	m	Crime	Compagnie	f	Company
Point	m	Stitch	Artisan	m	Tradesman
Ton	m	Tune	Opinion	f	Opinion
Fruit	m	Fruit	Poësie	f	Poetry
Vent	m	Wind	Hallebarde	f	Halbert
Loi	f	Law	m Herbe	f	Grass
Chambre	f	Room	Pouvoir	m	Power
Chanson	f	Song	Evènement	m	Event
Nation	f	Nation	Imagination	f	Imagination
Parole	f	Word	Courage	m	Courage
Matière	f	Matter	Muraille	f	Wall
Emplâtre	m	Plaster	Astrologie	f	Astrology
Auteur	m	Author	Santé	f	Health
Ami	m	Friend	a Harpe	f	Harp
Argent	m	Silver	Discours	m	Discourse
Ouvrage	m	Work	Vertu	f	Virtue
m Héritier	m	Heir	Intrépidité	f	Intrepidity
a Héros	m	Hero	m Heure	f	Hour
m Héroïne	f	Heroine	Excuse	f	Excuse
a Hardiesse	f	Boldness	Argument	m	Argument
Projet	m	Project	Etang	m	Fish-pond
Chemise	f	Shirt	a Honte	f	Shame
Ecolier	m	Scholar	Sentiment	m	Sentiment
a Haine	f	Hatred	Congé	m	Holy-day
m Haleine	f	Breath	a Houffine	f	Switch

C H A P. VII.

DES ADJECTIFS.

L ES Adjectifs^a doivent^b s'accorder^c avec^d leur^e Substantifs,^f en Genre^g et en Nombre.^h

1 ^aAdjectives ^bmust ^cagree ^dwith ^etheir ^fsubstantives ^gin gender ^hand number

2 Quand

2 Quand ^a un Adjectif ^b se met ^c devant ^d un Substantif, ^e il prend ^f l'Article ^g, devant ^h soi ⁱ ; et se décline ^k comme ^l un Substantif ^m.

3 Exemple ⁿ, d'un Adjectif ^b, qui commence ^c par ^d une consonne ^e devant ^f un Substantif ^g, Masculin ^h, avec ⁱ l'Article défini ^k.

Singulier.

Nom. & Ac.	le bon Vin	<i>the good Wine.</i>
G. & Ab.	du bon Vin	<i>of or from the good Wine.</i>
Dat.	au bon Vin	<i>to the good Wine.</i>

Pluriel.

Nom. & Ac.	les bons Vins	<i>the good Wines.</i>
G. & Ab.	des bons Vins	<i>of or from the good Wines.</i>
Dat.	aux bons Vins	<i>to the good Wines.</i>

Exemple, d'un Adjectif qui commence, par une consonne devant un Substantif, Féminin avec l'Article défini.

Singulier.

Nom. & Ac.	la bonne Bière	<i>the good Beer.</i>
G. & Ab.	de la bonne Bière	<i>of or from the good Beer.</i>
Dat.	à la bonne Bière	<i>to the good Beer.</i>

Pluriel.

Nom. & Ac.	les bonnes Bières	<i>the good Beers.</i>
G. & Ab.	des bonnes Bières	<i>of or from the good Beers.</i>
Dat.	aux bonnes Bières	<i>to the good Beers.</i>

Exemple, d'un Adjectif qui commence, par une Voyelle on une h muette avec l'Article défini.

Singulier.

Nom. & Ac.	l'excellent Plat	<i>the excellent Dish.</i>
G. & Ab.	de l'excellent Plat	<i>of or from the excellent Dish.</i>
Dat.	à l'excellent Plat	<i>to the excellent Dish.</i>

2 ^a When ^b an adjective ^c is put ^d before a ^e substantive, ^f it takes ^g article ^h before ⁱ it, ^k is declined ^l like ^m a substantive

3 ^a Example ^b of an adjective ^c beginning ^d with ^e a consonant, ^f before ^g a substantive ^h of the masculine gender, ⁱ with ^k the definitive article

Pluriel

Pluriel.

N. & Ac. les excellens Plats *the excellent Dishes.*

G. & Ab. des excellens Plats *of or from the excellent Dishes.*

Dat. aux excellens Plats *to the excellent Dishes.*

4 Plusieurs^a Adjectifs^b forment^c leur^d Féminin^e, en^f ajoutant^g un e muet au^h Masculinⁱ; comme^k, aimé^l m aimée^f constant^m constante, f &c.

5 Les Adjectifs^a qui se terminent^b par un e muet^c au Masculin^d, ne changent pas^e leur terminaison^f au Féminin^g; comme^h, aimableⁱ, adorable^k, admirable^l, &c.

6 Les autres Adjectifs^a forment^b leur Féminin^c, d'après^d la terminaison^e de leur Masculin^f, selon^g la table suivante^h.

Mas.	Fem.		Mas.		Fem.
as	asse		gras	<i>fat</i>	grasse
aux	ausse		faux	<i>false</i>	fausse
c	che		blanc	<i>white</i>	blanche
eau	elle		beau	<i>handsome</i>	belle
el	elle	Exemple	annuel	<i>annual</i>	annuelle
eil	eille		vermeil	<i>lively red</i>	vermeille
et	ette		net	<i>clean</i>	nette
ès	esse		exprès	<i>express</i>	expresse
eur	euse		flatteur	<i>flatterer</i>	flatteuse
eux			heureux	<i>happy</i>	heureuse
f	eve		vif	<i>quick</i>	vive
g	gue		long	<i>long</i>	longue
il	ille		gentil	<i>pretty</i>	gentille
ien	ienne		ancien	<i>ancient</i>	ancienne

4 ^a Many ^b adjectives ^c form ^d their ^e feminine gender ^f by ^g adding ^h an e mute ⁱ to the masculine, ^k as ^l loved, ^m constant

5 ^a Adj. ctives ^b ending ^c with an e mute, ^d in the masculine, ^e do not change ^f their ending ^g in the feminine, ^h as ⁱ amiable, ^k adorable, ^l admirable

6 ^a Other adjectives ^b form ^c their feminine ^d after ^e the ending ^f of their masculine, ^g after ^h the following table

on

on	onne	Example	bon	<i>good</i>	bonne
ol	olle		mol	<i>soft</i>	molle
os	offe		gros	<i>big</i>	grosse
ot	otte		fot	<i>fat</i>	totte
ou	olle		fou	<i>foolish</i>	folle
ous	oute		diffous	<i>dissolved</i>	diffoute
oux	ouce		doux	<i>sweet</i>	douce
ul	ulle		nul	<i>void</i>	nulle

Excepté les suivans.

Mas.		Fem.	Mas.		Fem.
Benin	<i>Benign</i>	Benigne	Jaloux	<i>Jealous</i>	Jalouse
Caduc	<i>Decayed</i>	Caducque	Inquiet	<i>Uneasy</i>	Inquiète
Civil	<i>Civil</i>	Civile	Public	<i>Public</i>	Publique
Clos	<i>Closed</i>	Cloſe	Pueril	<i>Childish</i>	Puerile
Complet	<i>Complet</i>	Complète	Ras	<i>Shaved close</i>	Raſe
Dévoſ	<i>Pious</i>	Dévôte	Replet	<i>Burly</i>	Replète
Diſcret	<i>Discreet</i>	Diſcrète	Roux	<i>Red</i>	Rouſſe
Epais	<i>Thick</i>	Epaiſſe	Secret	<i>Secret</i>	Secrète
Favori	<i>Favourite</i>	Favorite	Subtil	<i>Subtil</i>	Subtile
Frais	<i>Freſh</i>	Fraiſche	Turc	<i>Turk</i>	Turque
Grec	<i>Greek</i>	Grecque	Vieux	<i>Old</i>	Vieille

Obſ: On peut Exercer l'Ecolier à décliner les Adjectifs ſuivans, avec quelques Subſtantifs et différens Articles, en leur faiſant obſerver de quel Genre, eſt le Subſtantif.

Ad.	Sub.	Gen.
Grand	Vent	m <i>great wind.</i>
Faux	Ton	m <i>false Tune</i>
Beau	Chanson	f <i>fine Song.</i>
Cher	Ami	m <i>dear Friend.</i>
Nouvel	Ouvrage	m <i>new Work.</i>
Habile	Auteur	m <i>learned Author.</i>
Haut	Opinion	f <i>high Opinion.</i>
Jeune	Ecolier	m <i>young Scholar.</i>
Joli	Compagnie	f <i>pretty Company.</i>

Long

Long	Discours	m	<i>long Discourse.</i>
Laid	Chateau	m	<i>ugly Castle.</i>
Mauvais	Poësie	f	<i>bad Poetry.</i>
Méchant	Nation	f	<i>wicked Nation.</i>
Petit	Excuse	f	<i>trifling Excuse.</i>
Prompt	Imagination	f	<i>quick Imagination.</i>
Triste	Événement	m	<i>sad Event.</i>
Sot	Argument	m	<i>foolish Argument.</i>
Vaste	Project	m	<i>extensive Plan.</i>

C H A P. VIII.

DES DEGRES DE COMPARAISON.

1 **I**L y a^a trois^b Dègrés^c de Comparaison^d qui e^e sont le Positif^g, le Comparatif^h, et le Superlatifⁱ

2 Le Positif^a est^b l'Adjectif^c simple^d, et marque^e la qualité^f, ou la quantité^g de la chose^h.

3 Le Comparatif^a marque^b le Dègré^c de qualité^d de la chose^e en la comparant^f à une autre^g, et^h se formeⁱ en ajoutant^k plus^l ou moins^m au Positifⁿ.

4 Le Superlatif^a marque^b la quantité^c de la chose^d au Suprême^e Dègré^f, & se forme^g en ajoutant^h l'Article définiⁱ au Comparatif^k.

1 ^a There are ^b three ^c degrees ^d of comparison, ^e which ^f are ^g positive, ^h comparative, ⁱ superlative

2 ^a Positive ^b is ^c the adjective ^d simple ^e and denotes the quality ^g or quantity ^h of the thing

3 ^a Comparative ^b denotes ^c the degree ^d of quality ^e of the thing ^f in comparing it ^g to another, ^h and ⁱ is formed ^k in adding ^l more ^m or less ⁿ to the positive

4 ^a Superlative ^b denotes ^c the quality ^d of the thing ^e to the supreme ^f degree, ^g is formed ^h in adding ⁱ the definite article ^k to the comparative

C

Exempl.

Exemple.

Les livres de mon frère sont beaux.

My brother's Books are fine.

Les miens sont plus beaux.

Mine are finer.

Ceux de ma sœur sont les plus beaux,

Those of my sister are the finest.

5 Les Adjectifs, et les Adverbes suivans^a; ne suivent pas^b la règle générale^c; mais^d forment^e leur^f Degrés de comparaison^g comme^h cy aprèsⁱ

Positif.	Comparatif.	Superlatif.
m. Bon	} <i>good.</i>	} le Meilleur
f. Bonne		
m. Mauvais	} <i>bad.</i>	} la Meilleure
f. Mauvaise		
m. Méchant	} <i>little.</i>	} le Pire
f. Méchant		
m. Petit	} <i>well.</i>	} la Pire
f. Petite		
Bien	} <i>ill.</i>	} le Moindre
Mal		
Peu	} <i>little</i>	} la Moindre
		le Mieux
		le Pis
		le Moins

5^a Following adjectives and adverbs^b do not follow^c the general rule, ^d but ^e form^f their^g degree of comparison^h as follow.

Cependant

6 Cependant ^a on dit ^b plus méchant, plus mauvais, plus petit, et plus mal, et le Superlatif se forme en y ajoutant l'Article suivant la règle.

6 ^a Yet ^b we say

CHAP. IX

DES PRONOMS.

1 **U**N Pronom ^a est ^b une partie d'oraison ^c qui ^d se met ^e à la place ^f des Noms ^g pour ^h en éviter ⁱ la répétition ^k.

2 Il y a ^a six ^b sortes ^c de Pronoms ^d savoir ^e les Personnels ^f, les Possessifs ^g, les Démonstratifs ^h les Relatifs ⁱ, les Interrogatifs ^k et les Indéfinis ^l.

3 Les Personnels sont ceux ^a qui marquent ^b la personne ^c.

Les Possessifs, marquent la possession ^d.

Les Démonstratifs montrent ^e l'objet ^f ou la chose ^g.

Les Relatifs sont ceux qui se rapportent ^h à un objet ⁱ ou une chose ^k, dont on vient de parler ^l dans la même sentence ^m.

Les Interrogatifs sont ceux dont on se sert ⁿ dans l'interrogation ^o.

Les Indéfinis sont ceux dont on se sert dans un sens vague et indéterminé ^p.

1 ^a A pronoun ^b is ^c a part of speech ^d is put ^e instead ^g of nouns ^h to ⁱ avoid ^k the repetition

2 ^a There are ^b six ^c sorts ^d of pronouns, ^e viz. ⁱ personals. ^g possessives, ^h demonstratives, ⁱ relatives, ^k interrogatives, ^l and indefinite

3 ^a Are those ^b which denote ^c the person, ^d the possession, ^e shew ^f the object ^g or thing, ^h which relate ⁱ to an object ^k or thing ^l which has just been spoken of ^m in the same sense, ⁿ which are made use of ^o in interrogation, ^p in a vague and indeterminate sense

C H A P. X.

DES PRONOMS PERSONNELS.

¹ **O**N divise les Pronoms personnels^a en trois personnes^b; la première^c qui parle^d, la seconde^e à qui on parle^f, la troisième^g de qui on parle^h.

² Comme^a, l'Accusatif^b diffère du Nominatif^c on peut les décliner^d en cinq cas^e.

Déclinaison des pronoms personnels de la première personne.

Singulier.

Nom.	Je ou Moi	<i>I</i>
Gén.	de Moi	<i>of me</i>
Dat.	Me ou à Moi	<i>to me</i>
Ac.	Me ou Moi	<i>me</i>
Abl.	de Moi	<i>from me</i>

Pluriel.

Nom.	Nous	<i>we</i>
Gén.	de Nous	<i>of us</i>
Dat.	à Nous	<i>to us</i>
Ac.	Nous	<i>us</i>
Abl.	de Nous	<i>from us</i>

Déclinaison des Pronoms personnels de la seconde personne.

Singulier.

Nom.	Tu ou Toi	<i>thou</i>
Gén.	de Toi	<i>of thee</i>
Dat.	Te ou à Toi	<i>to thee</i>
Ac.	Te ou Toi	<i>thee</i>
Abl.	de Toi	<i>from thee</i>

Pluriel.

Nom.	Vous	<i>you</i>
Gén.	de Vous	<i>of you</i>
Dat.	Vous ou à Vous	<i>to you</i>
Ac.	Vous	<i>you</i>
Abl.	de Vous	<i>from you</i>

¹ ^a Personal pronouns are divided^b in three persons, ^c the first^d who speaks, ^e the second^f to whom one speaks, ^g the third^h of whom one speaks

² ^a As^b accusative^c differs from the nominative, ^d they may be declined^e in five cases

Déclinaison des Pronoms Masculins de la troisième personne.

Singulier.

Nom.	Il ou Lui	<i>he or it</i>
Gén.	de Lui	<i>of him or it</i>
Dat.	à Lui ou Lui	<i>to him or it</i>
Ac.	Le	<i>him or it</i>
Abl.	de Lui	<i>from him or it</i>

Pluriel.

Nom.	Ils ou Eux	<i>they</i>
Gén.	d'Eux	<i>of them</i>
Dat.	Leur ou à Eux	<i>to them</i>
Ac.	Les	<i>them</i>
Abl.	d'Eux	<i>from them</i>

Déclinaison des Pronoms Féminins de la troisième personne.

Singulier.

Nom.	Elle	<i>she or it</i>
Gén.	d'Elle	<i>of her or it</i>
Dat.	Lui ou à Elle	<i>to her or it</i>
Ac.	La	<i>her or it</i>
Abl.	d'Elle	<i>from her or it</i>

Pluriel.

Nom.	Elles	<i>they</i>
Gén.	d'Elles	<i>of them</i>
Dat.	Leur ou à Elles	<i>to them</i>
Ac.	Les	<i>them</i>
Abl.	d'Elles	<i>from them</i>

Déclinaison des Pronoms Indéfinis de la troisième personne.

Singulier.

Nom.	On	<i>one, they, or people</i>
Gén.	de Soi	<i>of one, him, her, or it</i>
Dat.	Se ou à Soi	<i>to one, him, her, or it</i>
Ac.	Se	<i>one, him, her, or it.</i>
Abl.	de Soi	<i>from one, him, her, or it.</i>

3 Remarquez que^a, on, est toujours^b Singulier^c en François^d.

4 Les composés suivans^a se déclinent^b comme leurs Simples^c.

Singulier.		Pluriel.
Moi-Même	<i>myself</i>	Nous-Mêmes <i>ourselves</i>
Toi-Même	<i>thyself</i>	Vous-Mêmes <i>yourselves</i>
Lui-Même	<i>himself</i>	Eux-Mêmes } <i>themselves</i>
Elle-Même	<i>herself</i>	Elles-Mêmes }
Soi-Même	<i>one's self</i>	

5 Les Pronoms^a *en* et *y* sont indéclinables^b et expriment en Anglois^c, les différentes significations suivantes^d comme on le verra^e dans la Syntaxe^f.

En, of him, of her, of it, some, of them, from them, by them, and with them.

y, to it, there, therein, in it, in them, about it, or about them.

3 ^a Remark that^b is always^c singular^d in French

4 ^a The following compounds^b are declined^c as their simple

5 ^a The pronouns^b are undeclinable^c and in English express^d the following different significations,^e as will be seen^f in the syntax

CHAP. XI.

DES PRONOMS POSSESSIFS.

1 **I** Ly a deux sortes^a de Pronoms Possessifs^b; savoir^c, les Conjonctifs^d, et les Absolus^e.

1 ^a There are two sorts^b of possessive pronouns,^c viz.^d conjunctive and absolute

2 Les

2 Les Conjonctifs^a sont^b, ceux^c qui^d se mettent^e immédiatement^f avant^g les Substantifs^h; et se déclinentⁱ ainsi^k.

	Singulier		Pluriel.	
	Mas.	Fem.	Commun.	
Nom. & Acc.	Mon	Ma	Mes	<i>my</i>
Gén. & Ab.	de Mon	de Ma	de Mes	<i>of or from my</i>
Dat.	à Mon	à Ma	à Mes	<i>to my</i>

3 Les Pronoms suivans^a se déclinent^b de même^c.

	Ton	Ta	Tes	<i>thy</i>
	Son	Sa	Ses	<i>his or her</i>
Pour les deux Genres	Notre Vôtre Leur		Nos	<i>our</i>
			Vos	<i>your</i>
			Leurs	<i>their</i>

4 Les Pronoms Possessifs absolus^a se déclinent^b avec^c l'Article défini^d.

	Singulier.		
	Mas.	Fem.	
Nom. & Ac.	le mien	la mienne	<i>mine.</i>
Gén. & Abl.	du mien	de la mienne	<i>of or from mine.</i>
Dat.	au mien	à la mienne	<i>to mine.</i>

Pluriel.

	Mas.	Fem.	
Nom. & Ac.	les miens	les miennes	<i>mine.</i>
Gén. & Abl.	des miens	des miennes	<i>of or from mine.</i>
Dat.	aux miens	aux miennes	<i>to mine.</i>

Les suivans se déclinent de même.

le tien	la tienne	les tiens	les tiennes	<i>thine.</i>
le sien	la sienne	les siens	les siennes	<i>his or her's</i>
le nôtre	la nôtre	les nôtres		<i>ours.</i>
le vôtre	la vôtre	les vôtres		<i>yours</i>
le leur	la leur	les leurs		<i>theirs.</i>

2 ^a Conjunctive ^b are ^c those ^d which ^e are put ^f immediately ^g before, and ⁱ are declined ^k thus:

3 ^b The following ^b are declined ^c in the same manner

4 ^a Absolute ^b are declined ^c with ^d definite article.

C H A P. XII.

DES PRONOMS DEMONSTRATIFS.

1 **L**ES Pronoms Démonstratifs^a sont^b ceux^c, qui^d servent^e à montrer^f; d'une manière précise^g le substantif^h qu'ils précèdent^k, ou qu'ils représentent^l.

2 Ce, se met^a devant^b un substantif^c masculin qui commence par une consonne.

Cet, se met devant un substantif masculin qui commence par une voyelle ou une h muette.

Cette, devant un substantif féminin.

Déclinaison du pronom ce, devant un substantif qui commence par une consonne ou une h aspirée.

Singulier.

Nom. & Ac.	ce Chapeau	<i>this or that Hat.</i>
Gén. & Ab.	de ce Chapeau	<i>of or from that Hat.</i>
Dat.	à ce Chapeau	<i>to that Hat.</i>

Pluriel.

Nom. & Ac.	ces Chapeaux	<i>these Hats</i>
G. & Ab.	de ces Chapeaux	<i>of or from these Hats.</i>
Dat.	à ces Chapeaux	<i>to these Hats.</i>

Déclinaison du Pronom, cet, devant un nom qui commence par une voyelle ou une h muette.

Singulier.

Nom. & Ac.	cet Oiseau	<i>that Bird.</i>
G. & Ab.	de cet Oiseau	<i>of or from that Bird.</i>
Dat.	à cet Oiseau	<i>to that Bird.</i>

Pluriel.

Nom. & Ac.	ces Oiseaux	<i>these Birds.</i>
G. & Ab.	de ces Oiseaux	<i>of or from these Birds.</i>
Dat.	à ces Oiseaux	<i>to these Birds.</i>

1 ^a Demonstrative pronouns ^b are ^c those ^d which ^e serve ^f to point out ^g in a precise manner ^h the substantive ⁱ which ^k they precede or ^l represent.

2 ^a Is put ^b before ^c a substantive ^d of the masculine gender

Déclin

Déclinaison du Pronom, cette, devant un substantif féminin.

Singulier.

Nom. & Ac.	cette Tour	<i>that Tower.</i>
G. & Ab.	de cette Tour	<i>of or from that Tower.</i>
Dat.	à cette Tour	<i>to that Tower.</i>

Pluriel.

Nom. & Ac.	ces Tours	<i>these Towers.</i>
G. & Ab.	de ces Tours	<i>of or from these Towers.</i>
Dat.	à ces Tours	<i>to these Towers.</i>

On peut également faire décliner les pronoms cy dessus devant les substantifs qui sont au chapitre des noms.

Les Pronoms,	celui	<i>he</i>	celle	<i>she</i>	ceux	<i>they</i>	Se déclinent comme cy-dessus.
	celui-ci		celle-ci		ceci	<i>this</i>	
	celui-la		celle-la		cela	<i>that</i>	

Singulier.

Pluriel.

Mas. Fem. Mas. Fem.

Le Pronom, quel quelle quels quelles *what*, se décline comme cy dessus ; et est toujours suivi d'un substantif.

Singulier

	<i>Mas.</i>	<i>Fem.</i>	
Nom. & Ac.	lequel	laquelle	<i>which.</i>
Gén. & Abl.	duquel	de laquelle	<i>of or from which.</i>
Dat.	auquel	à laquelle	<i>to which.</i>

Pluriel.

	<i>Mas.</i>	<i>Fem.</i>	
Nom. & Ac.	lesquels	lesquelles	<i>which.</i>
Gén. & Abl.	desquels	desquelles	<i>of or from which.</i>
Dat.	auxquels	auxquelles	<i>to which.</i>

CHAP. XIII.

DES PRONOMS RELATIFS, et des INTERROGATIFS.

¹ **L**ES différens usages ^a des pronoms relatifs ^b étant ^c expliqués ^d dans la Syntaxe ^e, il suffit ^f pour le présent ^g, d'en apprendre les déclinaisons ^h.

Singulier & Pluriel.

Nom.	qui	<i>who or which.</i>
Gén.	de qui ou dont	<i>of whom, which, or whose.</i>
Dat.	à qui	<i>to whom.</i>
Ac.	qui ou que	<i>whom.</i>
Ab.	de qui ou dont	<i>from whom, which, whose.</i>

Singulier & Pluriel.

Nom.	qu i	<i>what.</i>
Gén	de qui ou dont	<i>of what or whose.</i>
Dat.	à qui	<i>to what.</i>
Ac.	que	<i>what.</i>
Abl.	de qui ou dont	<i>from what, or whose.</i>

² Les Pronoms cy dessus ^a sont interrogatifs ^b quand ^c ils servent ^d à l'interrogation ^e.

Exemple.

Qui à fait cela ?	<i>who has done that ?</i>
Qui cherchez vous ?	<i>whom do you look for ?</i>
Que voulez vous ?	<i>what do you want ?</i>
Lequel aimez vous le mieux ?	<i>which do you like best ?</i>
Laquelle est la plus aimable ?	<i>which is the most lovely ?</i>

¹ ^a The different use ^b of relative pronouns ^c being ^d explained ^e in the Syntax, ^f it is sufficient ^g for the present ^h to learn their declension.

² ^a The above pronouns ^b are interrogative ^c when ^d they serve ^e to interrogation.

C H A P. XIV.

DES PRONOMS INDEFINIS.

OUTRE les Pronoms *en, on, se, et y*, dont on a fait mention, dans le chapitre des pronoms personnels, les suivans se déclinent comme cy après.

	Singulier.	Pluriel.	
	<i>Mas. & Fem.</i>	<i>Mas. & Fem.</i>	
N. & Ac.	Quelque	Quelques	<i>Some.</i>
G. & Ab.	de Quelque	de Quelques	<i>of or from Some.</i>
Dat.	à Quelque	à Quelques	<i>to Some.</i>

Les suivans se déclinent de même.

Chaque, chacun, chacune, tout,	<i>every.</i>
Quiconque, qui que ce soit	<i>whosoever.</i>
Aucun, pas un, nul, personne	<i>no body.</i>
Plusieurs, beaucoup	<i>many.</i>
Quelqu'un quelqu'une	<i>some body.</i>
Rien	<i>nothing.</i>
Peu	<i>little.</i>

Les Suivans se déclinent ainsi.

	Singulier Masculin.		
Nom. & Ac.	l'un	l'autre	<i>one another.</i>
Gén. & Ab.	l'un	de l'autre	<i>of or from one another.</i>
Dat.	l'un	à l'autre	<i>to one another.</i>
	Pluriel. Masculin.		
Nom. & Ac.	les uns	les autres	<i>one another.</i>
Gén. & Abl.	les uns	des autres	<i>of or from one another.</i>
Dat.	les uns	aux autres	<i>to one another.</i>

¹ Beside the pronouns ^a which have been mentioned ^b in the chapter ^c of personal pronouns, ^e the following ^f are declined after the following manner.

Singular.

Singulier. Féminin.

Nom. & Ac.	l'une	l'autre	<i>one another.</i>
Gén. & Abl.	l'une	de l'autre	<i>of or from another.</i>
Datif.	l'une	à l'autre	<i>to one another.</i>

Pluriel. Féminin.

Nom. & Ac.	les unes	les autres	<i>one another.</i>
Gén. & Abl.	les unes	des autres	<i>of or from one another.</i>
Datif.	les unes	aux autres	<i>to one another.</i>

Singulier. Masculin.

Nom. & Ac.	l'un	et l'autre	<i>both.</i>
Gén. & Abl.	de l'un	et de l'autre	<i>of or from both.</i>
Datif.	à l'un	et à l'autre	<i>to both.</i>

Pluriel. Masculin.

Nom. & Ac.	les uns	et les autres	<i>both.</i>
Gén. & Abl.	des uns	et des autres	<i>of or from both.</i>
Datif.	aux uns	et aux autres	<i>to both.</i>

Singulier. Féminin.

Nom. & Ac.	l'une	et l'autre	<i>both.</i>
Gén. & Abl.	de l'une	et de l'autre	<i>of or from both.</i>
Datif.	à l'une	et à l'autre	<i>to both.</i>

Pluriel. Féminin.

Nom. & Ac.	les unes	et les autres	<i>both.</i>
Gén. & Abl.	des unes	et des autres	<i>of or from both.</i>
Datif.	aux unes	et aux autres	<i>to both.</i>

Singulier. Masculin.

Nom. & Ac.	l'un	ou l'autre	<i>either.</i>
Gén. & Abl.	de l'un	ou de l'autre	<i>of or from either.</i>
Datif.	à l'un	ou à l'autre	<i>to either.</i>

Pluriel. Masculin.

Nom. & Ac.	les uns	ou les autres	<i>either.</i>
Gén. & Abl.	des uns	ou des autres	<i>of or from either.</i>
Datif.	aux uns	ou aux autres	<i>to either.</i>

Singulier

